

Communiqué du SNCS-FSU du 5 mars 2021

LE SNCS-FSU ALERTE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE : LA DIRECTION DU CNRS REMET EN CAUSE LA TRANSPARENCE DES CONCOURS

Le SNCS-FSU vient d'obtenir communication d'une annonce très grave de la direction du CNRS et tient à alerter l'ensemble de la communauté scientifique.

La direction du CNRS a informé les sections et CID du Comité national de la recherche scientifique (CN) que les listes des candidats classés admissibles **par ordre de mérite** ne seraient plus publiées et que le Service des concours transformerait ces listes en listes de candidats classés **par ordre alphabétique**.

Une nouvelle fois, la direction du CNRS fait pression pour que les jurys d'admission puissent plus aisément passer outre le classement par mérite établi par les jurys d'admissibilité.

Au moment où le PDG du CNRS informe les organisations syndicales qu'il engage d'ici l'été une réflexion d'ensemble sur la durée des mandats, les missions et la composition des sections et des CID du Comité national, cette annonce remet en cause la transparence du recrutement des chercheuses et chercheurs du CNRS.

Le SNCS-FSU n'accepte pas une telle décision. Il rendra publiques sur son site les listes des candidats admissibles par ordre de mérite.

Le SNCS-FSU est attaché à la défense des concours de la Fonction publique, qui doivent permettre la reconnaissance des mérites scientifiques dans la transparence et l'équité.

Le SNCS-FSU s'opposera à toute modification des missions du Comité national et de la composition actuelle des sections et CID, basée sur deux tiers de membres élus et un tiers de membres nommés.

À la veille des élections pour le renouvellement des sections du Comité national, le SNCS-FSU appelle à voter pour les candidats DR et CR qu'il soutient dans toutes les sections.

Pour défendre la recherche publique, le SNCS-FSU vous appelle à le rejoindre en vous syndiquant : <https://sncs.fr/adherer-au-syndicat-national-des-chercheurs-scientifiques/>